

## Chiffres du secteur des OPC 1er trimestre 2022

Bruxelles, 5 août 2022

« Le marché belge des fonds a enregistré un recul de 4,5 % au cours du premier trimestre de 2022 sous l'impulsion de baisses de cours sur les actifs sous-jacents et représente un actif commercialisé de 263 milliards EUR. »

Marc Van de Gucht – Directeur général de BEAMA

---

### Résumé

---

Au premier trimestre de 2022, le secteur belge des fonds a enregistré **une baisse de -4,5 %** et ce, sous l'impulsion de baisses de cours enregistrées sur les actifs sous-jacents. Fin mars 2022, l'actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique atteignait 263,1 milliards EUR.

- L'actif net des fonds qui investissent majoritairement en titres à revenu variable, comme les fonds mixtes et les fonds d'actions, a baissé de -6,3 % au cours de cette période. Les fonds d'actions sont ceux qui ont connu la plus forte contraction de leur actif net au cours du premier trimestre de 2022. Dans la catégorie des fonds mixtes, les fonds d'épargne-pension ont enregistré une baisse de -7,4 % durant la période s'étendant de janvier à mars 2022.
- L'actif net des fonds qui investissent majoritairement en titres à revenu fixe a enregistré une hausse de +3,8 % au premier trimestre de 2022. Cette augmentation est principalement le résultat d'interventions techniques dans les portefeuilles de nombreux fonds mixtes, avec un passage à des fonds monétaires plus stables.

Les fonds qui investissent dans des titres à revenu variable ont signé des baisses de cours sur leurs actifs sous-jacents au cours du premier trimestre. Ces baisses de cours ont en outre été complétées par des remboursements nets dans ces fonds.

Au premier trimestre, les fonds qui investissent dans des titres à revenu fixe ont noté des baisses de cours sur leurs actifs sous-jacents. Ces baisses de cours ont toutefois été intégralement compensées par des souscriptions nettes.

### Prévisions deuxième trimestre 2022

Sur la base des indications provisoires pour le deuxième trimestre de 2022, il est noté **un nouveau recul de l'actif net** du secteur belge des fonds. L'inflation élevée et les craintes de récession ont fait chuter

les cours des actifs sous-jacents de la plupart des catégories de fonds. Le conflit persistant entre l'Ukraine et la Russie et les problèmes d'approvisionnement de l'industrie en matières premières font grimper les prix de l'énergie et des produits de base, ce qui alimente encore l'inflation. En réaction, les banques centrales ont augmenté leurs taux d'intérêt, ce qui affecte la croissance économique. A cela s'ajoute enfin le fait que la pandémie de Covid-19 semble loin d'être sous contrôle.

## Marché belge des fonds<sup>1</sup>

Par marché belge des fonds, il faut entendre « l'actif net des fonds de droit belge et de droit étranger commercialisés publiquement en Belgique ». Dans ce cadre, BEAMA prend en compte toutes les classes d'actions des fonds publics susceptibles d'être commercialisés en Belgique.



L'analyse de BEAMA indique que l'actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique **a diminué de 12,3 milliards EUR, soit de -4,5 %, au cours du premier trimestre de 2022**. Les fonds commercialisés publiquement en Belgique représentaient ainsi 263,1 milliards EUR fin mars 2022.

La contraction du marché belge des fonds au cours de la période allant de janvier à mars 2022 **tient intégralement aux baisses des cours enregistrées sur les actifs sous-jacents** au cours de cette période.

L'année 2022 a connu un début très difficile en raison de l'impact de l'inflation croissante sur l'économie mondiale, de la guerre en cours en Ukraine, des problèmes de Covid 19 et de la crise mondiale de la chaîne d'approvisionnement. En conséquence, le premier semestre de 2022 a été caractérisé par des cours négatifs.

*À titre indicatif : si l'on regarde vers le passé, les marchés n'ont clôturé le premier semestre en baisse de plus de 20 % qu'à trois reprises.*

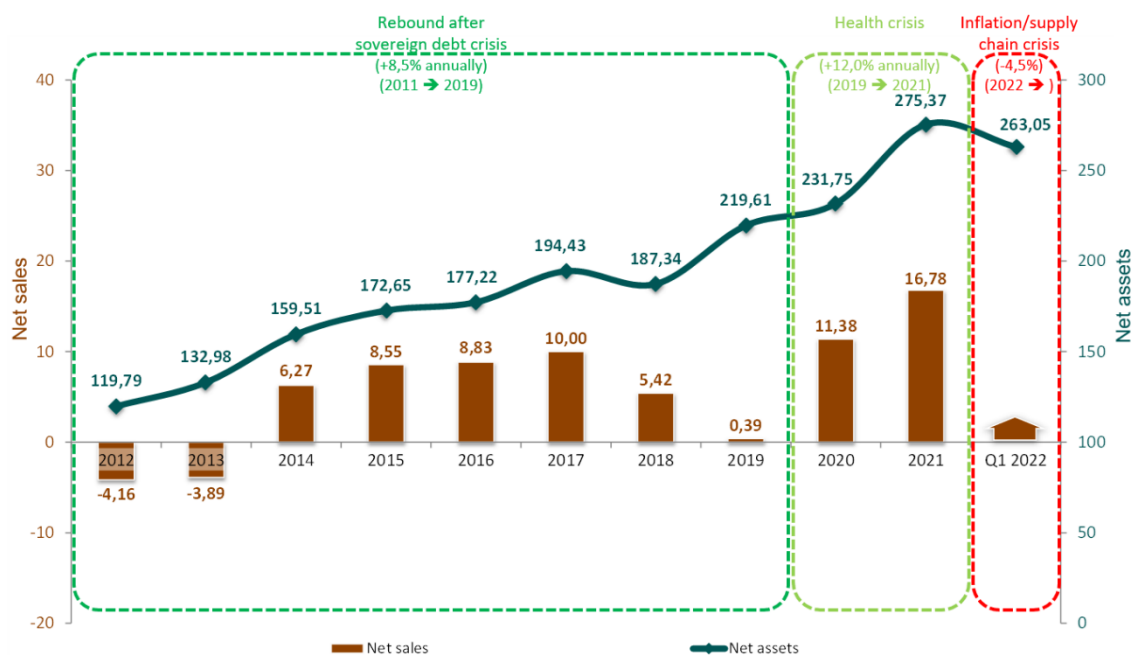
Malgré de fortes baisses de cours des actifs sous-jacents, des **souscriptions nettes ont encore été enregistrées sur le marché belge des fonds** au premier trimestre 2022. Ceci est également confirmé par les données statistiques de la BNB qui montrent que les fonds détenus par les particuliers ont été la catégorie d'actifs financiers qui a connu la plus forte hausse au cours de la période allant de janvier à mars 2022.

La demande soutenue de fonds, pour l'instant, indique que les investisseurs gardent actuellement confiance dans les fonds et sont conscients des coûts d'opportunité associés aux différentes formes d'épargne et d'investissement.

---

<sup>1</sup> Conformément à la liste des organismes de placement collectif publics reprise sur le site internet de la FSMA.

### Evolution du marché belge des fonds au cours de la dernière décennie



Sur la base des indications provisoires dont dispose BEAMA, pour le deuxième trimestre de 2022, il est noté un recul de l’actif net du secteur belge des fonds.

### Fonds investissant principalement en titres à revenu variable

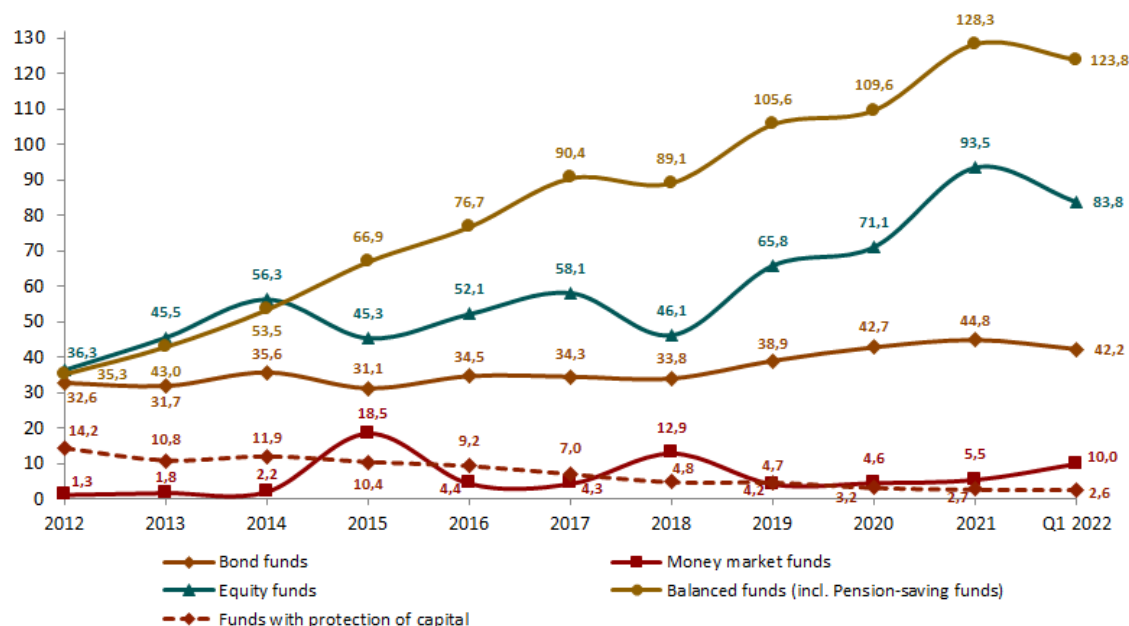
Dans le groupe des fonds investissant majoritairement en titres à revenu variable (comme les fonds d’actions), **seules des tendances à la baisse** ont été enregistrées durant le premier trimestre de 2022. Ces baisses sont imputables pour 4/5<sup>ème</sup> à des baisses de cours enregistrées par les actifs sous-jacents et pour 1/5<sup>ème</sup> à des remboursements nets.

L’actif en Belgique des **fonds d’actions** a chuté de **9,8 milliards EUR, soit de -10,4 %**, au cours de la période allant de janvier à mars 2022. Cette contraction est pour une moitié imputable à des baisses de cours enregistrées sur les actifs sous-jacents et pour l’autre moitié, à des remboursements nets. Fin mars 2022, l’encours des fonds d’actions représentait 83,8 milliards EUR.

La catégorie des **fonds mixtes** (fonds d’épargne-pension inclus) a signé une contraction de **4,4 milliards EUR, soit -3,4 %**, au cours du premier trimestre de 2022. Cette diminution est totalement imputable aux baisses de cours enregistrées sur les actifs sous-jacents dès lors qu’il y avait encore pour plus de 2 milliards EUR de souscriptions nettes dans les fonds mixtes. L’actif commercialisé des fonds mixtes atteint ce faisant 123,8 milliards EUR à fin mars 2022.

Les fonds mixtes ont connu un succès croissant ces dernières années et, depuis 2015, ils représentent la principale classe d'actifs. Du fait de leur politique d'allocation active, ils conviennent très bien à une politique de ventilation des risques dans le cadre de MiFID II : ils se prêtent parfaitement à un ajustement du produit au profil de risque des clients.

**Evolution détaillée de l'actif commercialisé des fonds au cours de la dernière décennie**



Dans la catégorie des fonds mixtes, les **fonds d'épargne-pension** ont enregistré au premier trimestre de 2022 une baisse à hauteur de **1,9 milliard EUR, soit -7,4 %**. Fin mars 2022, l'actif net des fonds d'épargne-pension représentait 23,7 milliards EUR. Durant le premier trimestre de 2022, les fonds d'épargne-pension ont enregistré des souscriptions nettes à hauteur de 72 millions EUR.

Au premier trimestre de 2022, les **fonds avec protection du capital** ont enregistré un léger recul, représentant un encours de 2,6 milliards EUR fin mars 2022.

### Fonds investissant principalement en titres à revenu fixe

Dans le groupe des fonds investissant majoritairement en titres à revenu fixe, l'actif des **fonds obligataires** commercialisés en Belgique a diminué de **2,6 milliards EUR, soit de -5,8 %**, durant le premier trimestre de 2022 et représentait ainsi, fin mars 2022, un montant de 42,2 milliards EUR. Cette baisse est totalement imputable aux baisses de cours enregistrées sur les actifs sous-jacents.

L'actif net des **fonds monétaires ou fonds du marché monétaire** a noté une progression de **4,5 milliards EUR, soit +82,4 %**, entre janvier et mars 2022.

Pour l'essentiel, cette hausse fait suite à une intervention technique au niveau des portefeuilles des fonds de fonds mixtes. En effet, compte tenu des indications persistantes de marchés volatils aux cours du première trimestre, les gestionnaires de fonds de fonds ont échangé durant cette période une partie de leurs fonds obligataires sous-jacents et, principalement, leurs fonds d'actions plus volatils contre des fonds monétaires stables de manière à atténuer l'effet du recul des marchés financiers. Par ailleurs, les souscriptions nettes dans les fonds monétaires peuvent aussi être une indication d'une aversion croissante pour les risques.

## Fonds durables (selon la classification SFDR<sup>2</sup>)

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la ventilation des fonds durables en Belgique, ce, à fin mars 2022 :

	Actif commercialisé	Nombres
SFDR 8	150,6 milliards EUR	565 compartiments
SFDR 9	18,6 milliards EUR	119 compartiments
<b>Total :</b>	<b>169,2 milliards EUR</b>	<b>684 compartiments</b>
<i>% du marché</i>	<i>64,3 %</i>	<i>31,6 %</i>

*Note : la gamme des fonds SFDR Article 8/9 est plus large que celle des fonds durables possédant le label "Towards Sustainability".*

Selon les gestionnaires d'actifs, près de 2/3 des actifs distribués en Belgique sont classés comme fonds SFDR de l'article 8 ou de l'article 9. Ici, l'investisseur intéressé par la durabilité peut choisir parmi 684 fonds différents.

<sup>2</sup> SFDR = Sustainable Finance Disclosure Regulation.

- Article 8 = produits promouvant des caractéristiques de durabilité;
- Article 9 = produits ayant pour objectif l'investissement durable.

## Fonds de droit belge

### Fonds de droit belge distribués publiquement

Fin mars 2022, les fonds publics de droit belge représentaient un actif net géré total de 203,8 milliards EUR. Au même moment, les fonds d'épargne-pension représentaient environ 1/9<sup>ème</sup> des fonds publics de droit belge.

Le calcul du rendement moyen des fonds d'épargne-pension sur une base annuelle au 31 mars 2022 donne le résultat suivant :

- A 1 an : -0,1 %
- A 3 ans : +4,2 %
- A 10 ans : +5,5 %
- A 25 ans : +5,2 %

BEAMA a mis au point un tableau de bord des fonds d'épargne-pension qui figure en annexe de ce communiqué. Grâce à ce tableau de bord, on dispose d'un aperçu synoptique, sur une base trimestrielle, des chiffres clés relatifs aux fonds d'épargne-pension du troisième pilier ainsi que de leur évolution.

### Fonds institutionnels de droit belge distribués non publiquement

Depuis la publication des Arrêtés royaux au Moniteur belge du 18 décembre 2007, des véhicules d'investissement peuvent être développés sur mesure pour les investisseurs institutionnels, et ce, sous la forme d'"OPC institutionnels à nombre variable de parts". Ces fonds institutionnels sont des fonds non-publics qui doivent être déclarés auprès du SPF Finances.

Ces fonds institutionnels ne doivent pas être confondus avec les fonds publics possédant des classes d'actions non retail, qui sont inscrits auprès de la FSMA.

**Fin mars 2022, les 106 compartiments institutionnels de droit belge représentaient un actif net de 24,2 milliards EUR.** Ces fonds attirent de nombreux investisseurs institutionnels du fait notamment qu'ils permettent de donner de la profondeur aux marchés institutionnels dans le domaine des actifs financiers et de la constitution de pension.

◆◆◆

Plus d'informations :

De plus amples informations peuvent être obtenues via la **représentation pour BEAMA** :

- M. Marc Van de Gucht, Directeur général de BEAMA  
(02 507 68 72 – [marc.van.de.gucht@febelfin.be](mailto:marc.van.de.gucht@febelfin.be))
- Auprès des services de BEAMA ([info@beama.be](mailto:info@beama.be))

Ou via les **contacts de presse généraux de Febelfin** :

- Service de presse Febelfin  
(02 507 68 31 – [press@febelfin.be](mailto:press@febelfin.be))

Ces statistiques et d'autres relatives au secteur des OPC sont disponibles sur le site internet de BEAMA (<https://www.beama.be/>), sous la rubrique "Statistiques".

**Belgian Asset Managers Association (BEAMA)**

*BEAMA asbl est membre de Febelfin asbl.*

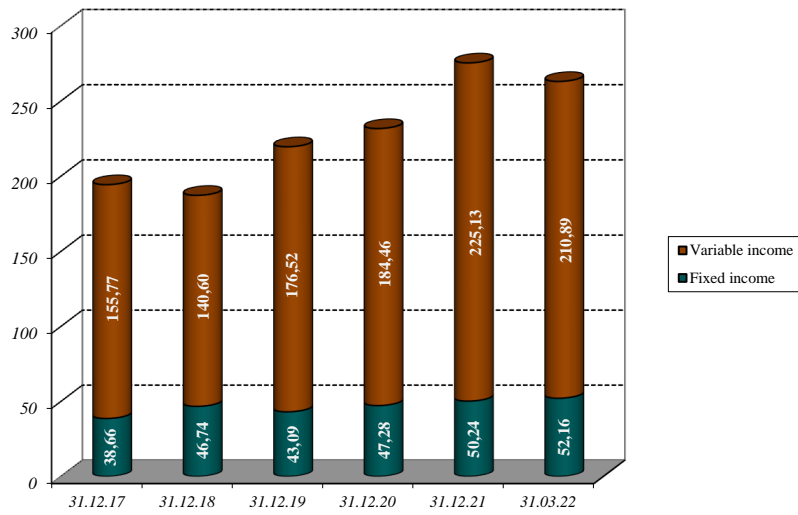
*e-mail: [info@beama.be](mailto:info@beama.be)*

## Net Assets of Belgian and Foreign Funds distributed in Belgium per Investmenttype (adj. for double count)

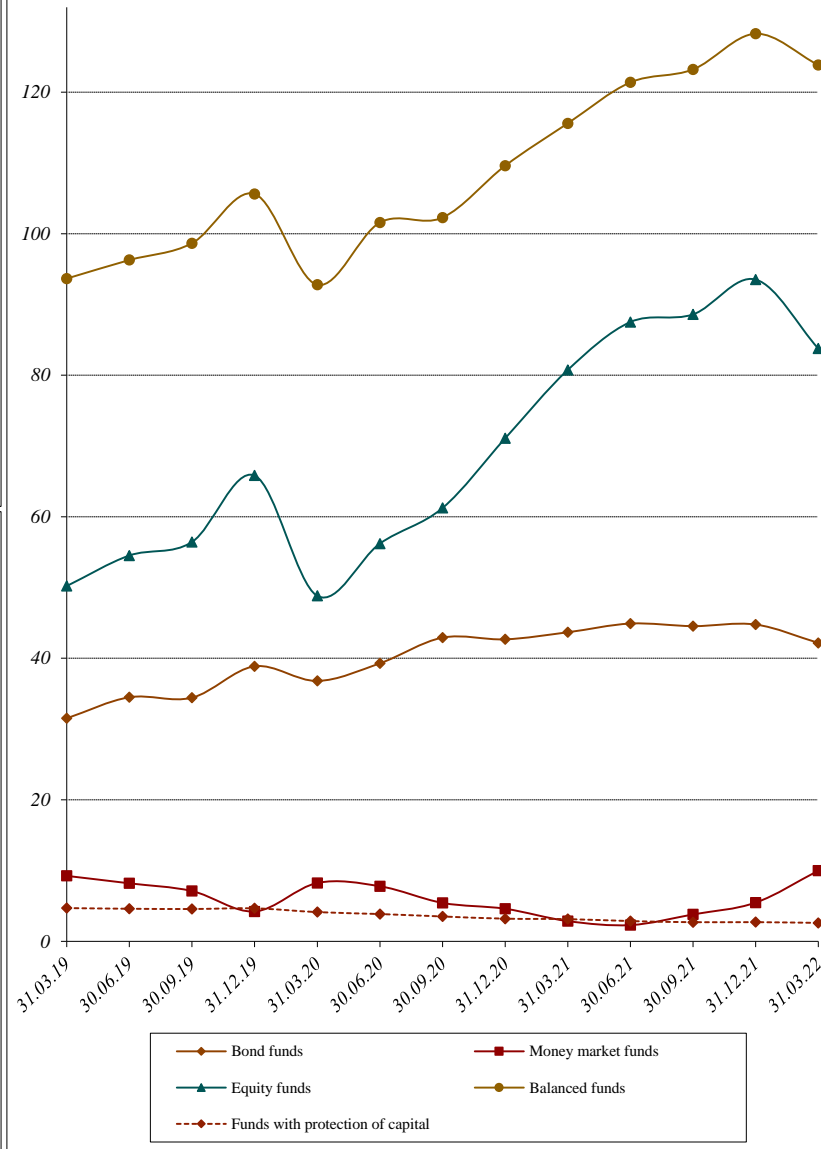
	31/12/2021		31/03/2022		Change	
	<i>bil. EUR</i>	%	<i>bil. EUR</i>	%	<i>bil. EUR</i>	%
<b>Bond funds</b>	<b>44,77</b>	<b>16,26%</b>	<b>42,18</b>	<b>16,03%</b>	<b>-2,59</b>	<b>-5,79%</b>
Government bonds	3,51	1,27%	2,96	1,13%	-0,55	-15,57%
Corporate bonds	14,95	5,43%	9,46	3,60%	-5,49	-36,72%
Aggregate bonds	18,11	6,58%	21,78	8,28%	3,67	20,24%
Other bonds	8,20	2,98%	7,98	3,03%	-0,22	-2,71%
<b>Money market funds</b>	<b>5,48</b>	<b>1,99%</b>	<b>9,98</b>	<b>3,80%</b>	<b>4,51</b>	<b>82,35%</b>
in EUR	3,01	1,09%	5,12	1,95%	2,10	69,77%
in other currencies	2,46	0,89%	4,87	1,85%	2,41	97,76%
<b>Equity funds</b>	<b>93,52</b>	<b>33,96%</b>	<b>83,77</b>	<b>31,85%</b>	<b>-9,75</b>	<b>-10,43%</b>
Belgium	0,80	0,29%	0,76	0,29%	-0,04	-4,90%
Eurozone	6,22	2,26%	4,92	1,87%	-1,29	-20,80%
Europe	18,59	6,75%	15,91	6,05%	-2,69	-14,45%
America	10,69	3,88%	9,70	3,69%	-0,99	-9,24%
Asia	3,91	1,42%	3,62	1,38%	-0,29	-7,43%
Global	49,04	17,81%	44,77	17,02%	-4,27	-8,70%
Other	4,27	1,55%	4,08	1,55%	-0,19	-4,39%
<b>Balanced funds</b>	<b>128,26</b>	<b>46,58%</b>	<b>123,84</b>	<b>47,08%</b>	<b>-4,42</b>	<b>-3,45%</b>
⇒ of which Pension-saving funds	25,54	9,28%	23,66	8,99%	-1,89	-7,38%
⇒ of which CPPI funds	0,05	0,02%	0,03	0,01%	-0,01	-27,90%
<b>Funds with capital protection</b>	<b>2,71</b>	<b>0,98%</b>	<b>2,61</b>	<b>0,99%</b>	<b>-0,10</b>	<b>-3,87%</b>
1. linked to equity	2,71	0,98%	2,61	0,99%	-0,10	-3,87%
2. linked to interest rates, loans and currencies	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
<b>Other funds</b>	<b>0,64</b>	<b>0,23%</b>	<b>0,68</b>	<b>0,26%</b>	<b>0,04</b>	<b>6,30%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>275,37</b>	<b>100,00%</b>	<b>263,05</b>	<b>100,00%</b>	<b>-12,32</b>	<b>-4,47%</b>
<b>Net assets in "Funds of Funds"</b>	<b>108,94</b>		<b>107,86</b>		<b>-1,08</b>	<b>-0,99%</b>



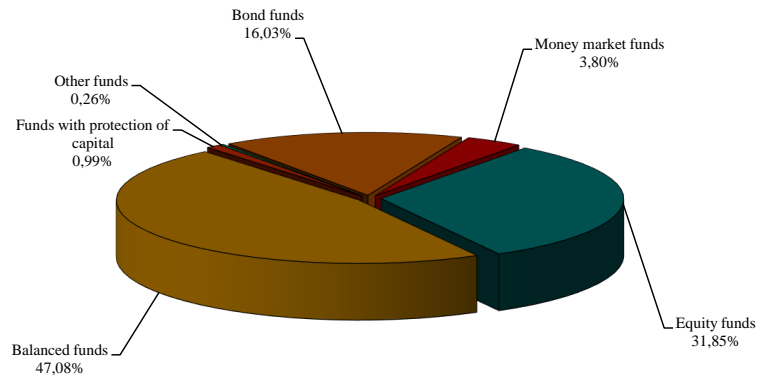
**Belgian market of funds: net assets in billions EUR**



**Evolution of the Belgian market of funds: net assets in billions EUR**



**Market shares of the fund categories (31.03.2022)**

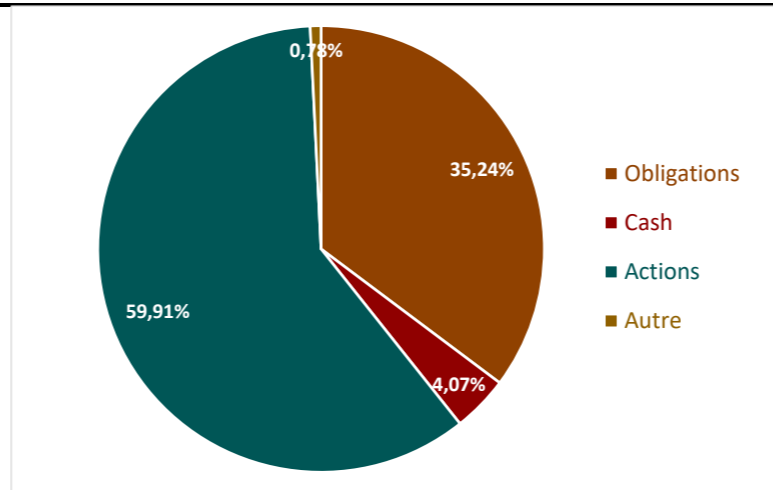


Situation: 31/03/2022

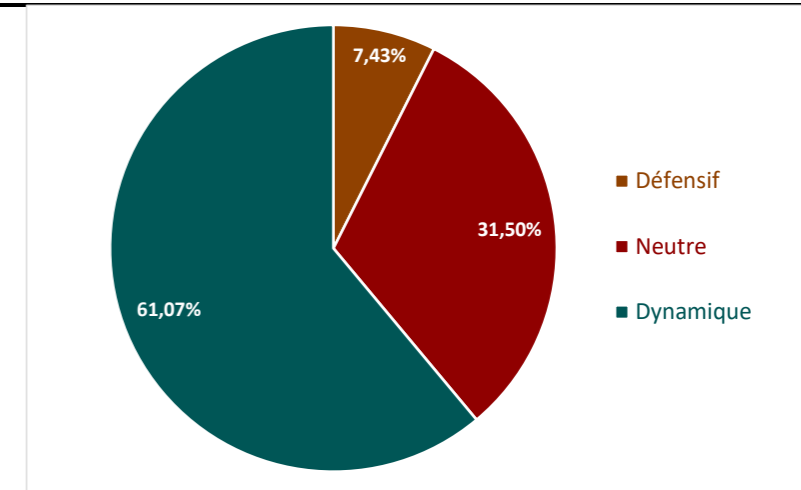
Données ponctuelles

	Absolu	Relatif
--- Fin Q1 2022 ---		
Nombre de fonds d'épargne pension	21	0,0%
--- Croissance du 01/01/2022 au 31/03/2022 ---		
Nombre d'épargnants*	1.767.943	0,0%
↳ Taille population active*	5.093.300	0,3%
Actif net commercialisé en Belgique	23.659.786.320	-7,4%
--- Durant Q1 2022 ---		
Souscriptions***	324.178.214	324.178.213,91 (estimation)
Rachats***	251.970.463	251.970.463,44 (estimation)
↳ Apport net***	72.207.750	72.207.750,47 (estimation)
--- Fin Q1 2022 ---		
Rendement sur:		
1 an	-0,07%	
3 ans	4,25%	
10 ans	5,47%	
25 ans	5,20%	

**Remarques:**  
 \* Situation au 31/12/2021  
 \*\* Personnes potentielles pouvant bénéficier de la formule de l'épargne-pension  
 \*\*\* Incluant les conversions et transferts vers un autre fonds d'épargne-pension

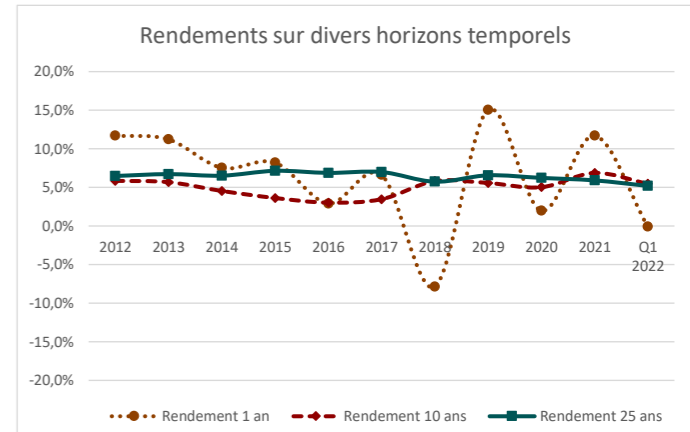
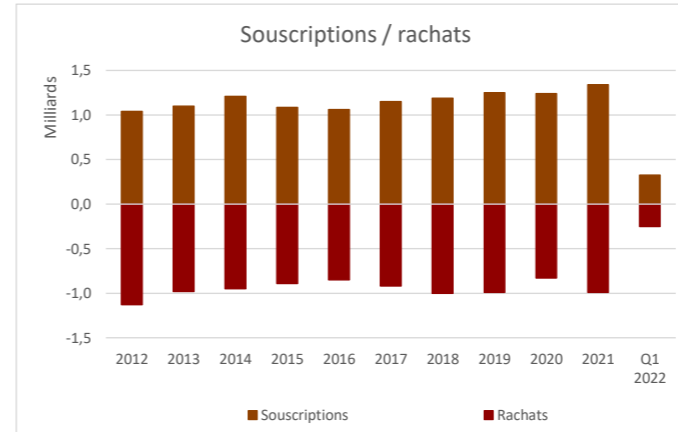
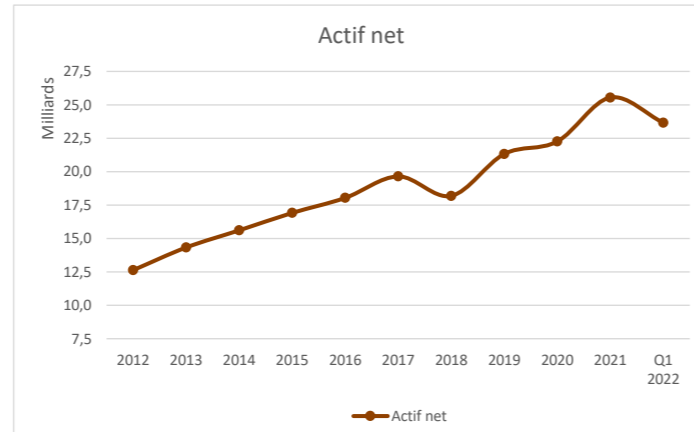
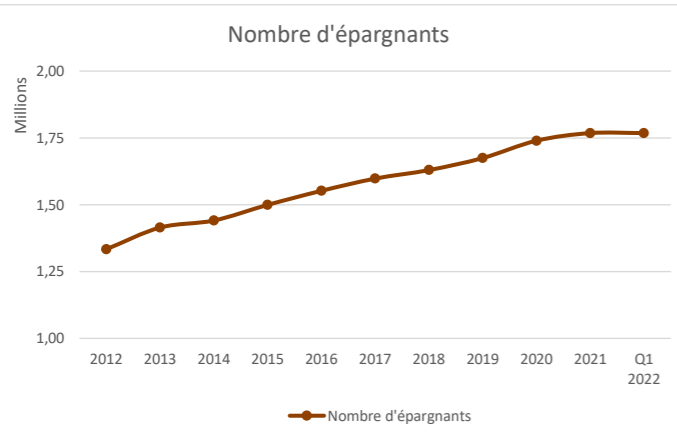


Composition du marché sur base des actifs sous-jacents



Composition du marché sur base du caractère

Evolutions à long terme



Données démographiques

